



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Conforme au programme national défini par la CNAMTS avec l'INRS

Domaine de Compétence 1 – DC1 : Intervenir efficacement face à une situation d'accident

1. Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Être capable de protéger de façon adaptée
3. Être capable d'examiner la victime
4. Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Être capable de secourir la victime de manière appropriée

Domaine de Compétence 2 – DC2 Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention



CONTENUS

- **Séquence 1 : La prévention des risques professionnels** (former des auxiliaires de prévention) : Les enjeux de la prévention, les acteurs de la santé et sécurité au travail, repérer des dangers dans la situation de travail pour prévenir les risques et les dommages potentiels en respectant les procédures spécifiques en matière de prévention, proposer des mesures de prévention et cas échéants des protections collectives et individuelles. **3h30**
- **Séquence 2 : Les obligations réglementaires en matière de secours et de prévention des risques professionnels** : le rôle du SST, le code pénal, code civil, code du travail et code de la sécurité sociale, les limites d'intervention de l'acteur SST. **30mn**
- **Séquence 3 : Les conduites à tenir et les gestes de premiers secours** en cas d'accident du travail : la protection liée à l'alerte au populations et la protection sur un lieu d'accident (phase analyse / phase action), l'examen (priorisation des urgences vitales), l'alerte (éléments du message d'alerte), mettre en œuvre la CAT appropriée suite à l'examen de la victime et surveiller la victime pour les saignements abondants, les étouffements, les brûlures, les malaises, les douleurs empêchant certains mouvements, les plaies qui ne saignent pas abondamment, la personne ne répond pas et respire, la personne ne répond pas et ne respire pas. **8h00**
- **Séquence 4 : épreuves certificatives** épreuve 1 (MSAS) / épreuve 2 (questionnement) **2H**



MODALITE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques (diaporama, distribution de ressources documentaires et de l'aide mémoire INRS)
- Formation pratique et animation participative basée sur des mises en situation d'accidents simulés
- Supports pédagogiques pouvant s'adapter à des personnes en situation d'illettrisme
- **Délivrance du certificat SST (INRS)** pour les personnes validées par le formateur SST **et attestations de formation** avec compétences acquises remises à l'ensemble des participants
- Remise de l'aide-mémoire officiel de l'INRS (ED4043)



MODALITE D'EVALUATION

Des évaluations formatives permettront d'évaluer tout au long de la formation la progression des stagiaires sous forme de questionnement collectif et individuel, de questionnements, de quizz ou QCM et mise en situation d'accident simulé sur des cas concrets.

Une évaluation certificative est mise en place à la fin de la dernière demi-journée et les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification SST (mise en situation d'accident simulé et entretien sous forme de question réponse / réponse entre le stagiaire et le formateur). La grille certificative INRS sera utilisée pour épreuve 1 : MSAS (évaluation des compétences C2, C3, C4, C5) et épreuve 2 : questionnement simple (évaluation des compétences C1, C6, C7, C8)

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation SST et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail. Le certificat SST est valable 24 mois et pourra être renouvelé lors d'une formation Maintien et Actualisation du Sauveteur Secourisme du Travail MAC SST.

Taux de réussite 2023 de l'obtention du certificat SST :

en formation initiale SST: 96%

et lors d'un MAC SST : 100%



ACCESSIBILITE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC VISE Tout public

PRE-REQUIS Néant

MODALITES D'ORGANISATION et durées

Formation initiale: 2 jours consécutifs en présentiel ou possibilité de scinder en 2 journées non consécutives en présentiel pour 14 H de face à face pédagogique

MAC maintien et Actualisation des Compétences (recyclage) : 7 H en 1 journée

EFFECTIF 4 minimum à 10 participants maximum

LIEU Sur le site de l'entreprise client ou salle de formation mise à disposition par SSP

INTERVENANT titulaire du certificat formateur SST ou formateur de formateur SST délivré par l'INRS et à jour de ses compétences

DELAIS D'ACCES Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le démarrage de la formation.

ORGANISME DE FORMATION Habilité par l'INRS pour la délivrance des certificats SST

TARIF (organisme non assujetti à la TVA)

Contactez-nous pour un devis.

Tarif ajusté en fonction du nombre de participants et du lieu de réalisation

CONTACT Natacha Maï VINATIER au 06 63 51 96 48 ou à contact@sante-securite-pro.com